

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 12 AVRIL 2021 – 14 h 30

Présents :

Collège des Résidents : Mme PERRUSSEL Denise - Présidente

Collège des Familles : Mme EDELIN Chantal
Mme KOSCHER Joëlle

Collège du Personnel : Mme GUY Anne-France

Conseil d'Administration : Mme MIRALLES Laetitia

Avec voix consultative : M. BARBÉ Michel, Directeur
M. CHEVALIER Arnaud, Elève Directeur
Mme LE MARRE Valérie, Cadre Supérieur de Santé
Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice
Mme BLANC Nathalie, Agent Administratif

Excusés :

Collège du Personnel : Mme LEPECUCHEL Ludivine
Mme VEILLARD Mandy
Mme GAUBERT Huguette
Mme GAUDRE Emilie
Mme NAUDOT Stéphanie

Avec voix consultative : Mme GAUTER VIVIER Isabelle, EMJI
Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé

Résidents présents : Mmes HACHEMI – RANGE – LE BAS – M. PRIOUR

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 12 octobre 2020,
- Reprise organisation du CVS en 3 temps :

Premier temps élargi avec les résidents qui le souhaitent (45 minutes), les sujets suivants pourront être abordés :

- Point d'étape sur la crise Covid, ses conséquences et les mesures appliquées,
- Les futures élections des représentants usagers résidents et familles au CVS,
- La visite de labellisation Humanitude® des 1 et 2 juin 2021,
- Temps du repas (menus, salle à manger, repas à thème),
- Temps de l'accompagnement aux soins d'hygiène (toilette...),
- Entretien des locaux (chambres, locaux communs),
- Entretien du linge des résidents et retour sur le marquage avec UBIQUID,
- Subvention du Conseil Départemental pour l'achat de l'ACTIV TAB, écran tactile,
- Animation avec un retour sur les animations existantes et la programmation à venir, dont en prévision, le séjour vacances 2021.

Second temps plus institutionnel avec les résidents qui le souhaitent (30 minutes) :

- Rapport annuel d'activités et financier (présentation succincte),
- Point sur le projet d'établissement 2021-2025.

Troisième temps : proposition d'actions à réaliser (15 minutes).

Madame PERRUSSEL souhaite commencer la séance par un message de remerciement au nom de tous les résidents, pour tous les professionnels de l'établissement et les soins qu'ils leur apportent dans cette funeste pandémie. Mme PERRUSSEL passe la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

Monsieur BARBÉ rappelle que le cadre du CVS a été modifié pour être adapté à cette période de COVID (port du masque, distance physique) et remercie les résidents qui ont accepté de se déplacer.

Monsieur BARBÉ précise qu'un certain nombre de professionnels sont excusés : Mme GAUDRE, Mme VEILLARD, Mme VOBMANN ainsi que Mme GAUTER VIVIER.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 12 octobre 2020.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

POINT D'ETAPE SUR LA CRISE COVID ET SES CONSEQUENCES

La COVID est toujours présente, des mesures sont en place avec comme objectif d'allier la sécurité et la liberté. Une grande avancée a été la vaccination, un bon nombre de résidents sont d'ailleurs désormais vaccinés. Monsieur BARBÉ précise qu'au 16 avril 2021, quasiment 100% des résidents seront vaccinés.

De nombreux professionnels sont d'ores et déjà protégés et d'autres le seront en fin de semaine. Monsieur BARBÉ recueille auprès de chaque membre du CVS présent son ressenti par rapport à la gestion de cet épisode délicat. M. BARBÉ précise que depuis le 22 mars 2021, les visites ont repris à raison d'une personne dans les chambres, toujours de 14h00 à 18h00 sur rendez-vous, sans limite de temps pour les chambres. La signature du registre à l'entrée est toujours obligatoire, de même que le respect strict des gestes barrières, c'est-à-dire le port correct du masque, le lavage des mains. Les visites en salles dédiées sont possibles pour les visiteurs quand ils sont deux, toujours de 14h00 à 18h00, avec prise de rendez-vous sur des créneaux ouverts 7j/7j. Les résidents peuvent aussi sortir de l'enceinte de l'établissement, au bord du plan d'eau, en ville, au marché. L'essentiel reste d'éviter les foules, notamment dans les supermarchés. En ce qui concerne les sorties en famille, Monsieur BARBÉ précise que ces dernières sont possibles mais sont étudiées au cas par cas pour limiter les risques. Les sorties en famille sont les situations qui constituent le plus de danger de contamination pour les résidents, le repas étant en particulier le moment le plus critique.

Les résidents :

- Mme PERRUSSEL indique qu'elle se sent hors du monde. En ce qui concerne les sorties, Mme PERRUSSEL souligne qu'elle n'est pas en capacité de sortir seule comme certains résidents. Dans la mesure où le personnel n'est pas en surnombre, ce n'est pas toujours facile. M. BARBÉ estime qu'il faut faire la demande auprès de Mme CHEVAL. Actuellement, deux jeunes sont en poste à mi-temps dans l'établissement, postes financés par le conseil départemental. Leur présence vise justement à pouvoir accompagner les résidents dans ces sorties. Il est important que les résidents en fassent la demande. M. BARBÉ indique que les bénévoles pourront certainement revenir dans l'établissement prochainement compte-tenu de la vaccination. Mme PERRUSSEL évoque également l'état de santé d'une résidente qui perturbe les autres en raison de ses cris. Cette situation est difficile à vivre pour les résidents ainsi que les professionnels selon Mme PERRUSSEL. M. BARBÉ indique qu'effectivement, une résidente du Verger Rez-de-chaussée crie beaucoup. Cela perturbe les résidents et les équipes, notamment au moment des repas, ce que confirme Mme CHEVAL. Mme PERRUSSEL ajoute enfin que certains résidents considèrent qu'il y a trop de pommes de terre aux repas.
- Mme RANGE évoque un besoin de liberté des résidents et indique qu'elle ressent un sentiment de confinement moral, une forme de morosité. Mme CHEVAL demande à Mme RANGE ce qu'elle souhaiterait. Mme RANGE indique qu'elle aimerait qu'il y ait plus de lien dans l'établissement, qui a été un peu perdu avec l'absence de déplacement entre les secteurs. Mme RANGE aimerait pouvoir rencontrer certains de ses petits-enfants qui ont moins de 11 ans. M. BARBÉ précise que les contraintes ministérielles sont fermes à ce sujet, les visites ne sont pas autorisées à l'intérieur de l'établissement pour les enfants. Cependant les visites à l'extérieur sont possibles, dans la cour extérieure notamment, dans le respect des bonnes pratiques à adopter. Il y a beaucoup de cas de contamination au sein du cercle familial. M. BARBÉ entend cette demande légitime de Mme RANGE.
- Mme HACHEMI indique que sa famille est éloignée, à Lyon, Paris et en Corse. Le confinement ne change pas grand-chose à sa situation. Mme HACHEMI indique qu'elle est satisfaite des activités qui sont proposées. Mme CHEVAL remarque qu'une difficulté reste le port du masque pour certaines activités comme la belote.

- Mme LE BAS indique que les possibilités de mobilité sont réduites. Il y a eu beaucoup de contraintes. Mme LE BAS souhaiterait pouvoir se promener en dehors des couloirs et exprime un besoin d'espace et de vouloir « pousser les murs ». M. BARBÉ fait savoir que dans les mois qui vont venir se dessinera possiblement une sortie de crise. Il y aura indéniablement un lien à recréer, qui va demander du temps. Mme CHEVAL indique que dans le service de Mme LE BAS, il y a peu de participation aux activités qui sont proposées. En Roseraie 1, effectivement, l'équipe d'animation rencontre des difficultés pour amener les résidents aux activités. Mme CHEVAL ajoute en ce qui concerne la mixité, que celle-ci n'existait que pour le loto, les crêpes party et les repas conviviaux. Mme LE MARRE complète le propos en indiquant qu'il y avait aussi auparavant des animations collectives comme « tonic musique » une fois par mois qui permettait de créer une ambiance festive. Peut-être que ce sont ces animations qui manquent. Mme CHEVAL confirme qu'il n'y a plus d'évènementiel actuellement, ni de spectacles. Mme CHEVAL précise que sur l'atelier couture, il existe une mixité, certains résidents montent en Roseraie 2. Également sur l'épluchage de légumes. Les groupes sont limités à 10 personnes pour l'instant. Mme CHEVAL indique que les activités proposées peuvent peut-être ne pas convenir aux envies des résidents, il faudrait que ces derniers expriment leurs envies.

Monsieur BARBÉ souligne qu'il faut avoir confiance dans le retour à terme du lien dans l'établissement. Mme LE MARRE demande à Mme LE BAS quelle est sa demande profonde. Mme LE BAS souhaiterait avoir une activité physique pour ne pas perdre la possibilité de la marche, cela constitue son souci permanent. Mme LE MARRE demande à Mme LE BAS si la possibilité d'aller marcher dehors par exemple lui apporterait satisfaction. Mme LE BAS confirme que ce serait une amélioration, le problème étant qu'il n'existe pas de lieu où se promener dans l'établissement, Mme LE BAS souligne qu'elle a besoin d'espace.

- M. PRIOUR indique qu'il est très satisfait de l'établissement et qu'il y trouve la satisfaction de ses besoins. Il se sent très bien aux « Jardins du Castel ». M. BARBÉ remarque que M. PRIOUR a fait le tour du plan d'eau la semaine dernière. M. PRIOUR souligne qu'il est très satisfait par les activités proposées.

Représentants des familles :

- Mme KOSCHER repense à l'année dernière et la situation que découvraient les familles. La crise a été très difficile à vivre pour les familles ainsi que pour les résidents, notamment les mesures de restriction des visites. Mme KOSCHER souligne qu'il y a eu beaucoup d'améliorations quand même, l'essentiel reste la possibilité pour elle de voir sa maman lorsqu'elle le souhaite. Les mesures barrières sont désormais positivées. La vaccination a également redonné de l'espoir pour les résidents, une forme de soulagement.
- Mme EDELIN remarque que les mesures qui s'appliquent à l'EHPAD sont aussi celles que rencontrent les familles à l'extérieur : les difficultés à se voir, à recevoir les enfants et petits-enfants, à pouvoir déjeuner en famille. Mme EDELIN fait remarquer que quelques fois il y a une forme d'auto-confinement qui se réalise par crainte de transmettre le virus ou de le contracter. Mme EDELIN souligne que c'est l'acceptation qui a été le plus difficile, notamment pour les résidents souffrant de troubles cognitifs, dans la mesure où ils ne comprenaient pas pourquoi leurs familles ne venaient plus les voir. Mme EDELIN souligne qu'il faut parfois faire des sacrifices pour gagner à la fin.

Madame GAUBERT comprend que pour les résidents cette année a été très difficile, notamment le fait de ne pas pouvoir recevoir leurs petit-enfants. Comme l'indiquait Mme EDELIN, il y a aussi des personnes âgées à l'extérieur qui peuvent être seules à leur domicile. Mme KOSCHER remercie la Direction d'avoir mis beaucoup de choses en place tout au long de l'année 2020, pour maintenir le lien avec les familles. Mme EDELIN estime qu'il faudra du temps à chacun pour se réadapter.

Professionnels

- Mme CHEVAL indique qu'elle a eu des retours de résidents concernant les repas, surtout en Roseaie, quant aux animations qui sont au point mort. Auparavant, il y avait beaucoup de vie conviviale autour des repas. Désormais les résidents semblent ne plus se parler, tout est très calme. Mme CHEVAL questionne l'espacement de 2 mètres qui peut être une vraie problématique à l'épanouissement des résidents, qui souvent ne s'entendent plus. Mme CHEVAL aborde la problématique des cris poussés par une résidente du Verger Rez-de-chaussée et qui perturbent les autres résidents et peuvent les effrayer. Mme CHEVAL remarque une amélioration concernant le suivi du linge avec le déploiement de la solution UBIQUID. Par ailleurs, Mme CHEVAL souligne que les balades en ville sont très appréciées des résidents, tout en sachant que l'établissement ne dispose que d'une personne à temps plein en animation et de 2 personnes à mi-temps (service civique et PEC) et que l'organisation doit fonctionner. 6 résidents par jour sont en moyenne en sortie ce qui correspond environ à une sortie tous les 10 jours pour chacun des résidents. Mme CHEVAL évoque enfin le sentiment d'un manque de liberté de certains résidents pour les visites en famille.

M. BARBÉ estime qu'il y a des marges d'amélioration pour les sorties des résidents. Un retour des bénévoles pourra être un axe d'amélioration. Mme LE MARRE évoque aussi les temps de référence, bien que cela ne puisse pas permettre une sortie sur une après-midi complète. Un accompagnement au plan d'eau serait néanmoins faisable. Mme CHEVAL précise également que le secteur animation peut créer des temps pour que les résidents se rencontrent, mais il faut que ceux-ci adhèrent également aux activités qui sont proposées pour favoriser le lien social. La convivialité ne peut se créer de facto dans un service, il faut que les résidents se déplacent à l'activité.

- Mme GUY revient sur l'espacement des résidents au moment des repas, qui participe d'une forme d'isolement. Mme GUY estime que les soignants s'y habituent et qu'il va falloir que les professionnels se remotivent sur cette problématique qui peut s'intégrer dans une façon de travailler routinière. Les professionnels comprennent l'isolement que vivent les résidents mais il est difficile actuellement d'agir sur ce point, ce que M. BARBÉ confirme. Mme CHEVAL ajoute que des habitudes architecturales ont aussi été prises avec l'habitude de fermer toutes les portes. Mme PERRUSSEL évoque l'ouverture des portes des secteurs, qui donnerait un sentiment de plus de liberté. Mme LE MARRE considère que ces fermetures de portes freinent la spontanéité des résidents pour se déplacer dans un autre secteur, de même que le port du masque.

M. BARBÉ remarque que dans certains établissements, des clusters sont constatés alors même que les résidents sont vaccinés, avec pour conséquence un isolement dans les chambres comme en 2020. Il ne faut pas se contenter du peu bien-entendu mais il ne faut pas oublier que la crise n'est pas terminée.

- Mme KOSCHER évoque le fait qu'il y a eu un brouillage dans le message avec certaines annonces ministérielles d'ouverture et de levée des restrictions qui ont pu laisser penser aux familles qu'un retour à la normale était en cours. M. BARBÉ souligne que la difficulté pour l'établissement est de faire comprendre au public les distinctions entre certains discours oraux et la réalité des instructions nationales ou régionales qui doivent être mises en œuvre.

Monsieur BARBÉ remercie chacun pour l'expression de son ressenti et espère qu'au prochain CVS, le constat d'une amélioration quant aux libertés pourra être effectué.

LES FUTURES ELECTIONS DES REPRESENTANTS USAGERS RESIDENTS et FAMILLES AU CVS

Monsieur CHEVALIER rappelle que des élections sont prévues le mardi 11 mai 2021 pour pouvoir renouveler les membres du CVS. Au niveau du collège des usagers/résidents, 3 postes de titulaires et 3 postes de suppléants sont à pourvoir. Pour le collège des usagers et des familles, 2 postes de titulaires et 2 postes de suppléants sont à pourvoir.

5 résidents se sont déclarés intéressés pour siéger au CVS :

- Mme LE BAS Louise : Roseraie 1^{er} étage ;
- Mme LELIARD Anne-Marie : Roseraie 2^{ème} étage ;
- Mme PERRUSSEL Denise : Verger Rez-de-Chaussée ;
- M. PRIOUR Emmanuel : Verger Etage ;
- Mme BETEILLE Renée ; Roseraie 1^{er} étage ;

En ce qui concerne le collège des usagers/familles :

- Mme KOSCHER Joëlle : famille de Mme BIEBER Huguette ;
- Mme COQUELIN Christine : famille de M. et Mme LAURENT ;
- Mme EDELIN Chantal : Famille de Mme EDELIN Maria ;
- Mme POUSSIER-DE ROLAND Michèle : famille de Mme DE ROLAND ;
- Mme GAUTER-VIVIER Isabelle : Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs.

M. BARBÉ pose la question de savoir si pour les résidents un vote doit être maintenu. Mme CHEVAL considère que le principe de voter est vertueux. D'une part, il s'agit d'élections à une instance. D'autre part, l'organisation d'élection permet de mieux communiquer auprès des résidents sur l'importance du CVS, qui est une instance de dialogue majeure pour l'établissement.

M. BARBÉ estime également que cette élection sera un moyen de sensibiliser les résidents au rôle du CVS. En ce qui concerne les familles en revanche, considérant le turn-over qu'il existe dans cette instance, M. BARBÉ estime qu'il conviendrait de laisser les 5 candidats au collège usagers/famille du CVS. Une communication est à faire pour les familles quant aux missions du CVS. Mme EDELIN et Mme KOSCHER sont d'accord. Mme LE MARRE estime qu'il faut que la démarche soit bien explicitée auprès des autres familles et qu'elles sachent bien qui est représentant au CVS. Un affichage est à réaliser au sein des services également. M. BARBÉ est d'accord, ainsi qu'à l'accueil de l'établissement. M. BARBÉ indique qu'une communication sera effectuée après le 11 mai pour présenter les représentants des résidents et des familles. Une information sera faite sur le fait qu'il n'y a pas de vote ainsi qu'une communication sur le rôle du CVS et les moyens de le saisir. Mme LE MARRE indique que le vote s'accorde avec les valeurs que porte l'établissement et notamment la citoyenneté.

LA VISITE DE LABELLISATION HUMANITUDE® DES 1 ET 2 JUIN 2021

Madame LE MARRE précise que depuis plusieurs années les professionnels sont formés à cette philosophie qui fait qu'en pratique pour l'accompagnement qui est proposé aux résidents, le maximum est fait pour respecter leurs souhaits, leur rythme, leur repos nocturne. Les résidents ont pu participer au choix de la vaisselle, aux commissions menus. Un travail a également été réalisé au niveau du linge afin qu'il y ait moins de problématiques. L'Humanitude® est une approche globale. Afin que le travail des professionnels soit reconnu, l'établissement s'est engagé dans une démarche de labellisation. Prochainement, le 1^{er} et le 2 juin 2021, des experts-visiteurs se rendront dans l'établissement pour venir constater l'adéquation de nos pratiques avec cette philosophie.

Mme LE MARRE explique que ces experts-visiteurs seront amenés à échanger avec des résidents, des membres du CVS, des professionnels pour vérifier que ce que l'on met en avant dans nos pratiques est effectivement réalisé et valider notre prétention à l'obtention du label.

L'établissement espère que le résultat de cette visite sera satisfaisant pour valoriser le travail accompli par les professionnels. Mme LE MARRE précise que l'établissement a mené un travail d'auto-évaluation de ses pratiques qui a été analysé et qui a conduit à une restitution satisfaisante de l'organisme qui nous accompagne. L'objectif est de constamment améliorer notre qualité pour les résidents.

M. BARBÉ ajoute que les résidents pourront être interrogés sur les notions de respect par le personnel, si les professionnels répondent bien à leurs demandes. Mme PERRUSSEL indique que le respect doit être réciproque, les résidents doivent aussi respecter les professionnels de l'établissement.

Mme LE MARRE estime que la remarque de Mme PERRUSSEL est très intéressante. En tant que professionnels, nous signons une charte qui encadre notre travail en vue de respecter les résidents. Cette charte n'est actuellement pas co-signée par les résidents, mais cela pourrait être une voie d'amélioration, tout du moins pour les résidents qui disposent de toutes leurs capacités. L'ensemble des résidents présents au CVS considèrent que cet engagement serait tout à fait normal.

M. BARBÉ et Mme LE MARRE actent le fait de diffuser cette charte aux résidents en capacité d'exprimer leur consentement en vue de leur engagement à un respect des professionnels de l'établissement.

TEMPS DU REPAS (MENUS, SALLE A MANGER, REPAS A THEME)

Mme LE BAS et Mme PERRUSSEL reviennent sur la récurrence des pommes de terre dans les repas proposés. Les plats sont toujours bien préparés mais il y en a peut-être trop souvent.

M. BARBÉ demande s'il y a d'autres remarques sur le repas, le temps du repas. Mme PERRUSSEL et Mme LE BAS évoquent les horaires des repas et leur rapidité. Mme LE BAS indique que certains jours le repas est plus rapide. Les résidents peuvent avoir le sentiment d'être pressés parfois.

Les repas sont servis à 12h30 et 18h30 pour les résidents. Mme LE MARRE précise qu'en chambres le repas peut être servi plus tôt. Mme CHEVAL indique que le temps de repas est plus long lors des repas conviviaux. Mme CHEVAL s'interroge sur la possibilité de déjeuner plus régulièrement avec les résidents pour apporter plus de convivialité. Mme PERRUSSEL indique qu'au Verger Rez-de-chaussée le repas est souvent terminé au bout d'une demi-heure, vers 13h00.

M. PRIOUR exprime sa satisfaction quant aux repas.

Mme PERRUSSEL indique qu'elle essuie les verres et les couverts qui sont souvent marqués par les gouttelettes d'eau. Mme PERRUSSEL demande s'il ne pourrait pas y avoir 1 tiroir de couverts par étage. Mme LE MARRE remarque que l'ensemble de la vaisselle est lavé au même étage.

Mme CHEVAL demande à Mme PERRUSSEL si les couverts sont bien propres, ce que confirme Mme PERRUSSEL. La répartition des couverts entre les étages pourrait être revue.

TEMPS DE L'ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS D'HYGIENE (TOILETTE)

M. BARBÉ demande s'il y a des remarques particulières sur ce thème. Mme PERRUSSEL indique que les jeunes professionnelles stagiaires pourraient être accompagnées, elles ne savent pas forcément bien s'y prendre, comme pour le ménage.

ENTRETIEN DES LOCAUX (CHAMBRES, LOCAUX COMMUNS)

Les membres du CVS n'émettent pas de remarques particulières sur ce thème. Mme CHEVAL a constaté un certain désordre dans les salles communes, notamment en Roseraie 2. Il y a beaucoup de choses dans les salles d'animation, des chaises notamment. Mme LE MARRE indique qu'elle verra sur place ce qui peut être amélioré.

ENTRETIEN DU LINGE DES RESIDENTS ET RETOUR SUR LE MARQUAGE AVEC UBIQUID

Mme LE MARRE indique que depuis que la solution de marquage du linge est effective dans l'établissement, des améliorations notables ont été remarquées. Il y a moins de pertes, tous les mois ce sont entre 8 et 10 vêtements qui sont récupérés dans les sacs poubelles ou les sacs de linge plat.

M. BARBÉ précise que l'établissement reçoit mensuellement un bilan de l'activité UBIQUID. Par exemple au mois de février, ce sont 7 articles qui ont été sauvés soit des ordures ménagères soit du linge plat.

Mme LE MARRE ajoute que le bilan donne le nombre de fois où le linge est lavé. Un réel suivi est effectué. Cette solution est également une aide pour la distribution du linge et d'éviter les erreurs de rangement dans les armoires.

M. BARBÉ considère que cette solution mise en place en septembre 2020 est un réel axe d'amélioration dont les bénéfices peuvent être constatés.

SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ACHAT DE L'ACTIV TAB, ECRAN TACTIL

Mme CHEVAL explique que cet équipement ACTIV TAB agit comme une tablette interactive et permet de réaliser des activités tournées autour du maintien de la mémoire et des capacités cognitives. Cet équipement a pu être testé en Roseraie 2 et se trouve actuellement en Roseraie 1. L'Activ Tab a vocation à être utilisé sur l'ensemble des secteurs du pôle locomoteur.

M. BARBÉ indique que l'acquisition de ce matériel a pu être réalisé grâce un financement total du Conseil Départemental à hauteur de 22 770€, dans le cadre d'un appel à projets.

ANIMATION AVEC UN RETOUR SUR LES ANIMATIONS EXISTANTES ET LA PROGRAMMATION A VENIR, DONT EN PREVISION, LE SEJOUR VACANCES 2021

Mme CHEVAL évoque l'organisation de repas conviviaux du vendredi. Les œufs aux plats avec frites vont être remplacés par des cuisses de canard confites avec des frites. Mme CHEVAL évoque également les crêpes party ou gaufres party. Dans la mesure où les groupes sont limités à 12 personnes y compris animateurs, ces temps conviviaux sont organisés par services. Entre le pôle locomoteur et l'animation, 6 activités sont proposées chaque jour, 3 le matin et 3 l'après-midi, dans différents services. Les résidents choisissent ensuite de participer ou pas à ces activités. Mme CHEVAL précise en outre qu'un contrat jeune financé par le Conseil Départemental est présent dans l'établissement le samedi, toute la journée.

Mme CHEVAL remarque que les résidents qui participent aux activités en semaine se reposent le week-end.

Mme CHEVAL évoque le prochain séjour vacances en septembre 2021 envisagé à Saint Gilles Croix-de Vie. Pour la période estivale, en fonction de ce qu'il sera possible d'envisager, Mme CHEVAL proposera des pique-nique/sorties.

Mme BLANC évoque les expositions virtuelles comme celles de musées comme le Louvre. Peut-être cela pourrait intéresser les résidents. Mme CHEVAL indique qu'elle se penchera sur la question.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET FINANCIER

M. BARBÉ indique aux membres du CVS qu'ils ont reçu le rapport d'activités 2020 de l'établissement. Volontairement, M. BARBÉ propose de ne pas le commenter. En revanche, pour les membres du CVS qui le souhaitent, M. BARBÉ peut répondre à leurs questions si des remarques particulières sont à formuler.

Les membres du CVS ne formulent pas de remarques particulières quant au rapport d'activités et financier.

POINT SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT

M. CHEVALIER indique que le projet d'établissement est un document fondateur pour la structure, il précise l'intégralité du fonctionnement de l'EHPAD, les prestations qui sont proposées aux résidents, le rôle des professionnels et leur activité. C'est un document fédérateur qui mobilise les équipes dans un projet d'avenir qui est aussi construit avec

l'ensemble des partenaires extérieurs sur le territoire. La construction du projet d'établissement 2021-2025 a été engagé en 2020.

Aujourd'hui, l'élaboration de ce projet a été finalisée. Notre projet d'avenir s'articule autour de 3 axes :

- Ouverture sur l'extérieur ;
- Bienveillance et bienveillance en action ;
- Actions en faveur du développement durable.

M. CHEVALIER détaille aux membres du CVS les différentes actions à mener pour chacun des axes évoqués. M. CHEVALIER précise enfin que le projet d'établissement fera l'objet d'une validation aux instances du mois de juin 2021, le 21 juin pour le CVS et le 22 juin pour le Conseil d'Administration.

POINTS DIVERS

M. BARBÉ demande si des actions pourraient être retenues et évaluées lors du prochain CVS :

- **Action n°1** : Le temps du repas : 1h00 le midi et ¾ d'heure le soir ;
- **Action n°2** : Ouverture des portes Roseraie/Verger & Salles à manger ;
- **Action n°3** : Essai de musique en salle à manger durant le temps du repas, tant que les espaces restent en vigueur, dans les secteurs où les résidents le sollicitent.
- **Action n°4** : Passer en accès libre les portes d'accès Roseraie ainsi que la porte de sortie chapelle et l'accès en jardin Verger ;
- **Action n°5** : Permettre le retour des bénévoles en EHPAD sous réserve du port du masque.

La séance est levée à 16 h 40.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL